Filières fruitières de Côte d'Ivoire

L'élan avant le rebond

Fin octobre, l'OCAB (Organisation Centrale des Producteurs-Exportateurs d'Ananas et de Bananes) organisait un important symposium sur la relance des filières fruitières de Côte d'Ivoire. Cette manifestation a rassemblé durant trois jours les acteurs et partenaires des filières fruitières du pays, afin d'établir un état des lieux du secteur et de réfléchir aux stratégies à mettre en oeuvre pour relancer production et valorisation des produits. Trois filières ont ainsi fait l'objet d'une étude approfondie par les participants : la banane, l'ananas et la mangue couplée à la papaye.

Rassemblant près de cinq cents personnes, ce symposium convoquait les forces vives des filières fruitières ivoiriennes : planteurs, exportateurs, importateurs, prestataires de services, ainsi que les institutions de développement et autorités administratives de tutelle. La similitude des problèmes rencontrés dans les filières fruitières des pays voisins a également incité les organisateurs à convier des délégations étrangères, élargissant débats et réflexions. Ghana et Burkina Faso ont ainsi répondu à cette invitation. Le haut patronage de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire montrait tout l'intérêt donné à cette manifestation par les pouvoirs publics du pays.

Des difficultés conjoncturelles

Largement basées sur une production issue de petites plantations (excepté pour la banane), les exportations ivoiriennes ont considérablement souffert des événements politiques internes du début des années 2000 et de leur prolongation, puis des effets de la crise économique internationale. Durant cette même période, les données du commerce international ont également évolué, rendant plus difficile la rentabilité de petites structures plus ou moins désorganisées. Les filières fruitières de Côte d'Ivoire ont subi et continuent de subir ces contingences, peu propices au développement économique du secteur. Parallèlement, les bailleurs de fonds ont reconsidéré leur politique d'aide, apportant de nouvelles contraintes au secteur. Cette convergence d'obstacles internes et externes, nuisible aux filières ivoiriennes, a constitué le point de départ et la justification de ce symposium. Les problèmes et situations des différentes filières, si elles connaissent le même environnement conjoncturel, n'en sont pas moins distincts.

L'importance du secteur fruitier ivoirien en fait l'un des moteurs de l'économie du pays, comme en témoignent les données suivantes :

- 3 à 4 % du PIB,
- 8 à 10 % du PIB agricole,
- 35 000 salariés,
- 145 à 150 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires jusqu'en 2002,
- 10 à 12 milliards de FCFA de revenu fiscal.

La Banane se bat sur le plan réglementaire

Les difficultés de la filière banane proviennent essentiellement du cadre réglementaire régissant les échanges internationaux. La production globale de Côte d'Ivoire reste stable, mais les acteurs ont progressivement changé au profit de structures importantes et le plus souvent transnationales. Les négociations engagées à l'OMC laissent peu de latitude à la Côte d'Ivoire et plus globalement aux pays ACP. Signataire d'un APE intérimaire (Accord de Partenariat Economique), la Côte d'Ivoire entend bien rester dans le concert bananier mondial. Conscients que le démantèlement actuel des droits de douane européens appliqués aux bananes dollar se poursuivra, les professionnels et les pouvoirs publics du pays recherchent les moyens adéquats pour intensifier leur représentation dans les négociations internationales. Ils font valoir que la perte des conditions dont ils bénéficiaient jusqu'à présent mérite une attention particulière. Celle-ci pourrait se concrétiser par des mesures d'accompagnement conséquentes, notamment l'obtention de délais supplémentaires avant la disparition des droits de douane, permettant une meilleure adaptation de la filière à la nouvelle donne internationale.

© OCAB

La filière ananas doit se concentrer

La filière ananas est vraisemblablement la plus sinistrée de Côte d'Ivoire, compte tenu de sa structuration intimement liée à une production émanant de petites plantations atomisées sur le territoire national, de l'environnement économico-politique des dernières années et surtout de l'essor inattendu

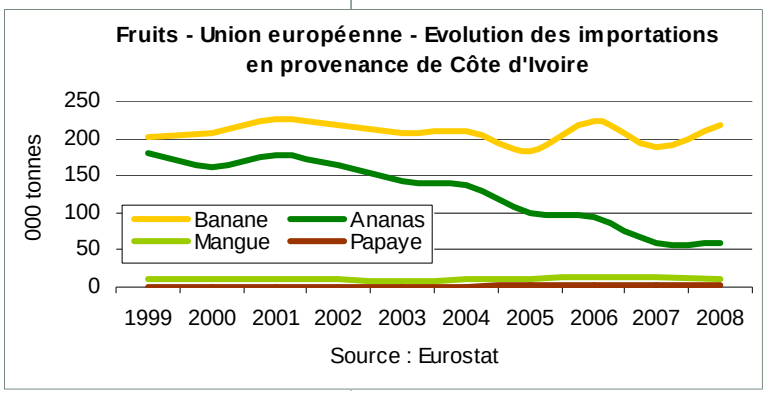

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

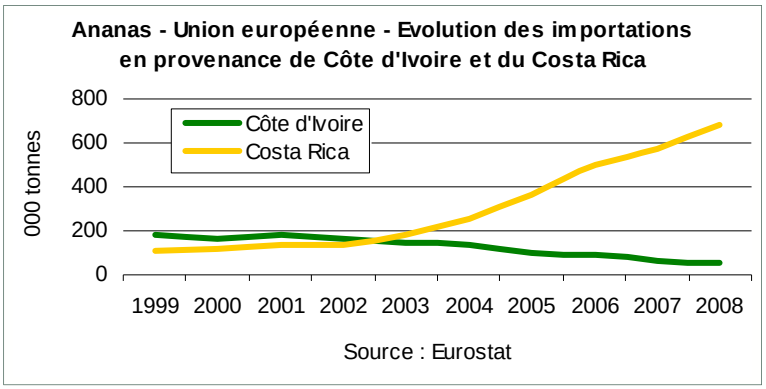

des origines d'Amérique centrale, et plus particulièrement du Costa Rica. L'adoption par ce pays de la variété MD2 ou Sweet et son succès sur les marchés européens ont confiné la Côte d'Ivoire à une portion congrue du marché. Cette concurrence s'est également développée grâce au jeu des parités monétaires favorisant les pays de la zone dollar avec la dépréciation de la monnaie américaine. Les producteurs de la zone CFA, liée à l'euro, payent cher cette distorsion. Face à cette régression des parts de marché, les professionnels de la filière ananas réfléchissent aux moyens à mettre en oeuvre pour consolider et redévelopper le produit. Relancer la production pour atteindre des volumes plus importants impliquera une concentration des petites structures et, par conséquent, la réduction de leur nombre. Cette orientation semble la seule capable d'assurer la pérennité de l'activité, en garantissant une amélioration qualitative des fruits, en développant parallèlement les variétés Cayenne Lisse et Sweet, et en visant une diversification des débouchés, notamment vers les marchés régionaux et la transformation.

Une filière mangue éparpillée

La filière mangue a fortement pâti ces dernières années de la situation interne de la Côte d'Ivoire, la production étant concentrée dans le nord du pays. Toutefois, et malgré ces difficultés, les exportations ivoiriennes ont fluctué mais ne se sont jamais interrompues. Comme pour la filière ananas, l'éparpillement et la faible surface des plantations, ainsi que la structuration du secteur constitué de nombreux intervenants dont les intérêts divergent souvent (producteurs, pisteurs, exportateurs), ne permettent pas le développement d'une production de qualité supérieure et homogène, exempte de parasites (mouche du fruit). Là encore, les réflexions du symposium ont porté sur la nécessité de regroupement, non seulement des producteurs mais également des différents corps de métier constituant la filière. Par ailleurs, en l'absence d'une cartographie et d'une identification précise des vergers, il paraît difficile de mieux organiser les flux et de programmer des actions efficaces contre la pression parasitaire, fléau central pour les exportations de mangue vers l'Europe.

La papaye à relancer

Quant à la production et à la commercialisation de la papaye, elles se sont considérablement réduites ces dernières années, si l'on fait exception d'une grande structure restant quasiment seule en lice. Méventes et développement de maladies ont fortement dégradé cette filière secondaire, qui constitue toutefois des potentialités pour le pays. Les orientations futures se dirigent vers une relance de la production, notamment de la variété Solo, afin d'accroître les exportations régionales et la transformation.

En marge des ateliers de travail consacrés aux différentes filières fruitières, bon nombre de thèmes transversaux ont également été traités par les participants, appuyés en cela par des études préalables conduites sous l'autorité de l'OCAB. Ainsi, les aspects transport, accès au crédit, réduction du coût des intrants, manutention portuaire et modification du foncier rural, ont également donné lieu à des informations et débats importants. On notera sur ces points la disponibilité des différents secteurs annexes et la volonté marquée des participants de rechercher les adaptations nécessaires pour favoriser la relance des filières fruitières de Côte d'Ivoire.

L'état des lieux des filières et la formalisation des contraintes ayant été en grande partie réalisés, il convient maintenant de concrétiser les pistes identifiées. Ce n'est vraisemblablement pas la chose la plus facile dans le contexte économique actuel. Une meilleure exploration des marchés d'Afrique de l'Ouest, demandeurs de fruits frais et transformés, peut effectivement compléter judicieusement le volet exportation des fruits ivoiriens. Cette orientation va de plus dans le sens de l'aide européenne des accords APE, militant pour une plus grande cohérence économique régionale à travers la CEDEAO et l'UEMOA. La compétition accrue sur le marché international a largement contribué à la disparition des petits producteurs au profit de structures plus importantes, mais sans doute moins impliquées dans le développement local des pays du Sud. La seule issue face à cette situation reste le regroupement et la professionnalisation de ces petits producteurs.

Si le symposium n'a pas résolu les problèmes des filières fruitières de Côte d'Ivoire et des pays voisins, il a eu le mérite de remobiliser les opérateurs dont la motivation tendait à s'éroder. Il a également revalorisé, et ceci n'est pas un faible acquis, le rôle de l'organisation interprofessionnelle, non seulement vis-à-vis de ses propres troupes, mais aussi vis-à-vis des pouvoirs publics et des institutions de développement. Espérons que cet essai sera transformé ! ■

Pierre Gerbaud, consultant
pierregerbaud@hotmail.com

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite